

ASSOCIATION DE DEFENSE DES RIVERAINS DU BOULEVARD FAYOL

42700 FIRMINY

Monsieur Bernard BONNE
Président du Conseil Départemental
De la LOIRE
2 et 3 Rue Charles De Gaulle
42022 SAINT ETIENNE CEDEX 01

Firminy le 11 Juillet 2017

Monsieur le Président,

Un article de presse paru dans le journal le Progrès du 9 juillet, nous interpelle.

Nous ne reviendrons pas sur l'historique du dossier et la responsabilité du Conseil Départemental de la Loire sur l'annulation de la DUP, alors que la mise en service de la déviation était programmée pour 2005.

Le dossier de relance du dossier est suspendu au PPRM.

Devant l'incertitude que fait planer sur la réalisation de ce boulevard urbain le plan de prévention des risques miniers, nous demandons **que sa réalisation soit traitée en zone d'intérêt stratégique.**

Au cours des diverses réunions tous les acteurs économiques, les collectivités et les responsables politiques des deux départements ont indiqué que la seule solution était la déviation du boulevard Fayol

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, nos salutations distinguées

Les Co-présidents

Paul BERTRAND

Po


Daniel CARTIER

Po


Copies : Monsieur Le Président du Conseil Régional, Monsieur le Député CINIERY, Monsieur le Président du C.D. de la Haute Loire, Monsieur Le Sénateur Cigolotti, Monsieur le Vice- Président Alain LAURENDON, Monsieur le Maire et Conseiller Général Marc PETIT, Monsieur le Maire de Sant Just Malmont

Adresser courrier à Madame TYR Elisabeth 37 bis rue des Perrières 42700 FIRMINY

www.rd500-fayol-42firminy-deviation.fr